

# Marc Aurèle

## Pensées pour soi



Traduction inédite et présentation  
par Catherine Dalimier

# Marc Aurèle

## Pensées pour soi

Peu d'ouvrages ont eu une influence comparable à celle des *Pensées pour soi*, étonnant petit livre rédigé en grec qui consignerait les « pensées » de l'empereur romain Marc Aurèle, maître du monde au II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Pourtant, ce texte dont l'attribution reste incertaine, le statut mal défini, les enjeux obscurs et l'argumentation difficile à cerner soulève bien des questions. Les différentes interprétations qui en ont été proposées reflétaient les partis pris idéologiques ou religieux de leurs auteurs plus que les thèses dictées par le texte lui-même. Que choisir entre « le plus vertueux des païens », le « persécuteur des chrétiens », le quasi-mystique des « exercices spirituels », le « dernier avatar du stoïcisme impérial » et le coach du développement personnel ?

Dans ce texte, les lecteurs de la Renaissance cherchaient surtout des signes de la compatibilité et de la continuité entre sagesse antique et pensée chrétienne. Notre siècle, qui se veut toujours humaniste, y trouvera encore les germes de certaines de ses valeurs.

Traduction inédite, présentation, notes, bibliographie  
et index par Catherine Dalimier



Texte intégral

Illustration :

Virginie Berthemet

© Flammarion



Flammarion

Marc Aurèle

# PENSÉES POUR SOI

*Traduction, présentation, notes,  
bibliographie et index  
par  
Catherine DALIMIER*

GF Flammarion

*La philosophie latine  
dans la même collection*

BOÈCE, *Traité théologique* (édition bilingue).

CICÉRON, *Académiques* (édition bilingue). – *De la divination* (édition bilingue). – *De la République. Des lois.*  
– *De la vieillesse.* – *Fin des biens et des maux.*

GALIEN, *Traité philosophique et logique*.

LUCRÈCE, *De la nature* (édition bilingue).

SÉNÈQUE, *De la providence. De la constance du sage. De la tranquillité de l'âme. Du loisir.* – *Lettres à Lucilius (1-29).* – *La Vie heureuse. La Breveté de la vie.*

## PRÉSENTATION

Étranges, ces « Pensées pour soi » unanimement attribuées à l'empereur Marc Aurèle. La Bible mise à part, dont les exemplaires se trouvent dans les milliers de motels américains, peu d'ouvrages ont pu s'imposer sur autant de tables de chevet : celle des humanistes de la Renaissance, celle de Christine de Suède et celle de Frédéric de Prusse, celle de Renan et celle des moralistes victoriens, celle de Bill Clinton et celle des « techniciens du développement personnel », celle des érudits qui consultent les recueils de « Fragments stoïciens » réunis par von Arnim et par Hülser... La liste serait trop longue. Il s'agit pourtant d'un Objet Littéraire Mal Identifié, à l'origine non intitulé et non attribué, avant la mise en forme de la première édition en 1559.

### UN OUVRAGE À SUCCÈS EMBARRASSANT

Que contiennent ces pages ? Depuis quatre siècles et demi, c'est un fait admis : il s'agirait de notes écrites en grec, pour son strict usage personnel (« pour soi »), par l'empereur romain Marc Aurèle, maître du monde au

II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Les éditeurs et traducteurs ont donné des titres divers à l'ensemble : *Mémoires*, *Écrits pour soi*, *Pensées*, *Méditations*. Méric Casaubon, qui en a effectué une traduction anglaise en 1634<sup>1</sup>, l'intitule *The Golden Book of Marcus Aurelius* (*Le Livre doré de Marc Aurèle*) – une façon sans doute de mettre le texte qu'il présente en concurrence avec le faux et néanmoins très célèbre *Livre d'or de Marc Aurèle* d'Antonio de Guevara<sup>2</sup>.

D'autres sources et l'*Histoire Auguste* en particulier – ouvrage lui-même problématique à bien des égards – nous renseignent sur le personnage historique. Nous apprenons que Marcus Annius Verus, né en 121 dans une famille consulaire provinciale (de riches fabricants de briques en Espagne), remarqué très jeune pour ses qualités, devint Marcus Aelius Aurelius Antoninus, une fois adopté en 138 par Titus Aurelius Antoninus (le futur empereur Antonin le Pieux). Après la mort de l'empereur Hadrien, puis celle de son successeur Antonin en 161, Marcus accéda lui-même au pouvoir et il y associa son frère d'adoption Lucius Verus. S'ensuivirent dix-neuf ans de règne dans un contexte difficile : catastrophes naturelles (inondations, tremblement de terre de Smyrne), épidémies, guerres (révolte de Vologèse en

---

1. En revanche, le même Méric Casaubon (fils d'Isaac) reprendra le titre de l'édition *princeps* pour son édition du texte grec avec traduction en latin en 1643 (Casaubon [1643]).

2. *Le Livre d'or de Marc Aurèle* (1524 et 1529), recueil de lettres fictives, est un ouvrage à succès du franciscain espagnol Antonio de Guevara, prédicateur à la cour de Charles Quint. C'est l'un des livres préférés du père de Montaigne (*Essais*, II, 2, « De l'ivrognerie »). Marc Aurèle, l'empereur-philosophe que l'on croyait né en Espagne, paraissait un modèle tout indiqué pour le jeune Charles Quint. Depuis 1532, il circulait une version anglaise faite par Lord Berners.

Syrie, rébellion d'Avidius Cassius, guerre contre les Quades et les Marcomans sur le Danube). Durant ce règne, par des actes symboliques, Marcus acquiert une réputation de bonté et celle d'ami de la sagesse. En 166, il est initié aux Mystères d'Éleusis et il crée à Athènes, aux frais de l'empire, des chaires pour les quatre grandes écoles philosophiques : l'Académie platonicienne, le Lycée d'Aristote, le Jardin d'Épicure et le Portique stoïcien.

*Comment faire coïncider l'auteur putatif  
et l'empereur « historique » ?*

Malgré un succès confirmé, le livre reste énigmatique. En effet, il est sans doute facile de saisir qu'à plusieurs époques (au X<sup>e</sup> siècle à Byzance, à la Renaissance, à l'époque des Lumières) le texte pouvait jouer le rôle de charnière entre sagesse païenne et pensée chrétienne. Mais on reste gêné pour plusieurs raisons. Il n'est plus possible de se satisfaire des hypothèses, supputations et romans construits à son propos par des lecteurs plus ou moins cultivés. Par ces spéculations, Marc Aurèle a acquis le statut d'auteur et ses écrits sont donnés comme l'aboutissement du stoïcisme romain (on va jusqu'à voir en lui un « théoricien de la pratique » du stoïcisme, et même l'inventeur de la moderne « morale pratique ») ; ils manifesteraient le « souci de soi » caractérisant son époque, illustrant la pratique des « exercices spirituels », anticipant l'ère de l'introspection et du genre autobiographique. Interprété selon cette dernière hypothèse de lecture, le surgissement tardif du livre au XVI<sup>e</sup> siècle sert paradoxalement à le faire valoir auprès du lecteur

« voyeur » : quelle infraction délectable de découvrir les écrits « intimes » d'un sage au pouvoir, des écrits qui, nous dit-on, n'auraient jamais été écrits pour être publiés !

Mais les problèmes sont apparus en même temps qu'on multipliait les investigations sur l'empereur historique à travers les textes de lois<sup>1</sup> et les vestiges archéologiques (comme la colonne Aurélienne)<sup>2</sup>, à travers l'étude du « stoïcisme impérial » et celle des textes patristiques. Notre appréciation globale du contexte (la période antonine à l'aube de ce qu'on a appelé « l'Antiquité tardive ») s'est faite plus hésitante : « fin d'un monde » ? déclin ? crise ou renouveau ? « âge d'anxiété » ? syncrétisme iréniste ou radicalisation des antagonismes religieux ? Mais, par ailleurs, le paradoxe d'un philosophe ami du genre humain et persécuteur de chrétiens peut être aujourd'hui affronté avec plus de sérénité. C'est que des historiens en sont venus à s'interroger sur la constitution du « fait historique » et sur celle des discours qui l'accompagnent. Et, surtout, reconnaissons que ce type de livre au contenu hétéroclite et souvent décousu est l'objet idéal pour une courageuse réflexion sur l'auctorialité. Il est temps de faire un bilan, après des siècles de

---

1. En vue de cette nouvelle approche, P. Noyen (1955, p. 374) signalait déjà 324 textes de lois consultés concernant Marc Aurèle, dont la moitié portent sur les femmes, les enfants et les esclaves.

2. Érigée sous le règne de Commode, sur la Piazza Colonna à Rome et près du temple dédié à Marc Aurèle, la colonne Aurélienne célèbre les victoires remportées par l'empereur sur les Marcomans et les Sarmates. Au sommet s'élevait une statue de Marc Aurèle, détruite au Moyen Âge. En 1589, le pape Sixte Quint fit placer au sommet de la colonne restaurée une statue de... saint Paul.



traductions en de nombreuses langues modernes, occidentales et orientales, des siècles de commentaires, d'expertises philosophiques et historiques sur le texte. Il faut pour cela interroger la fabuleuse histoire du livre en prenant deux précautions méthodiques : se retenir d'y voir le témoignage d'un avatar du stoïcisme et le dissocier provisoirement de son auteur putatif, que celui-ci ait été un homme de pouvoir exceptionnel ou un empereur romain très banal. C'est ce que j'essaierai de faire pour tenter de dépasser le constat résigné d'énigmes et de contradictions.

### *Incertitudes sur la datation de l'ouvrage*

Au marché des textes antiques (qu'on imaginera à la manière des *Vies de philosophes à vendre* de Lucien)<sup>1</sup>, notre petit livre n'aurait guère d'atouts à faire valoir.

Laissons de côté les difficultés de la tradition manuscrite qui touchent malheureusement trop de textes anciens. Les manuscrits apparaissent et disparaissent de façon très ordinaire, et le cas de l'exemplaire unique qui embarrassait tant Paul Maas, le père de notre critique textuelle moderne, est très courant. Après tout, pour les *Entretiens* d'Épictète et pour l'*Histoire Auguste* aussi, nous n'avons qu'un seul manuscrit ; on connaît les deux miraculeuses découvertes, sur palimpsestes, du texte de la correspondance de Fronton (le cher professeur de rhétorique de Marc Aurèle) par le cardinal Mai (1815 et 1823) ; on

---

1. Lucien de Samosate (contemporain de Marc Aurèle) imagina une vente aux enchères des représentants des principales « sectes philosophiques » sur l'agora à Athènes.

sait aussi que le manuscrit des *Silves* de Stace, lu seulement par Le Pogge et « copié par un très mauvais copiste<sup>1</sup> », n'a plus jamais été retrouvé...

La datation globale de l'ensemble et la datation relative des différentes parties ont été et restent savamment discutées<sup>2</sup>. En premier lieu, chacun s'étonne que le ton, le style et le contenu du premier livre différent de tout le reste, sans qu'on s'accorde sur la signification de cette disparité. Certes, les premières pages<sup>3</sup> sont récapitulatives, rhétoriquement organisées, documentées, testamentaires ; mais cela prouve-t-il qu'elles aient été rédigées postérieurement par le même auteur, comme l'imaginait Renan en évoquant avec émotion l'empereur sous sa tente, un beau soir de bataille, assailli par ses souvenirs ? En admettant que le locuteur-auteur du livre I puisse être le même que celui des onze livres suivants, à qui s'adresse-t-il ? À lui-même, à son fils, ou au traditionnel destinataire anonyme, intemporel, des ouvrages pédagogiques ? S'agit-il d'une partie d'un même texte ou bien a-t-on là des textes différents adjoints progressivement, par « accréation » en quelque sorte, par décision d'une même personne ou de plusieurs ? L'hétérogénéité du texte correspond-elle aux hasards de l'écriture d'un petit recueil intime ou à ceux d'une compilation de compilations ? Difficile de se prononcer. Comme nous n'avons aucune idée du texte que

---

1. Ce jugement sévère est celui du Pogge lui-même, dans une lettre adressée à Francesco Barbaro (1417/1418) ; voir E. Walser (1914 ; rééd. 1974), p. 59, note 1.

2. Après la première synthèse de H. Schenkl (1912), la remarquable introduction de P. Hadot (1998) apporte des précisions importantes.

3. Sur les traits particuliers du premier livre, on consultera l'analyse de P. Hadot (1998), Introduction p. XLI-LXIII.

lisaient les humanistes byzantins, faudrait-il attribuer le *patchwork* actuel à un auteur tardif ayant puisé l'essentiel de sa documentation dans l'*Histoire Auguste*, avant même la première publication de celle-ci en 1475 ? Toutes les hypothèses peuvent être envisagées. Pour les livres II à XII, le grand Farquharson<sup>1</sup> lui-même reconnaissait avec lucidité la disparité de « tons » impliquant plusieurs « mains » ou le filtrage possible de plusieurs sources : florilèges de sentences, d'aphorismes (VI), extraits de discours (XI, 18), développements littéraires à la façon des exercices rhétoriques (*chries*), comme le célèbre éloge de la retraite intérieure (IV, 3) et le non moins célèbre « abandonne l'espoir de la "république" de Platon » (IX, 29)...

### *Valeur documentaire réduite et doutes sur l'attribution*

Le texte a-t-il même une valeur documentaire pour les historiens ? Hors le livre I, ceux-ci restent sur leur faim<sup>2</sup> ; l'essentiel de notre connaissance de l'auteur présumé est fourni par l'*Histoire Auguste* (dont tous les manuscrits dérivent d'un manuscrit unique du IX<sup>e</sup> siècle). Les prétendues allusions aux chrétiens sont discutables ; on déplore de ne trouver dans le texte aucune évocation de la guerre germanique<sup>3</sup> ; il prône l'indulgence vis-à-vis des traîtres et des coupables, sans

---

1. Dans sa magistrale édition (1944, 1968), A.S.L. Farquharson exprime sa perplexité devant ce qui lui paraît être des marques d'interventions successives (Introduction, p. LXVII-LXXIV).

2. On notera cependant quelques allusions à une fonction de commandement (III, 5, 2 ; VI, 44, 5).

3. Ainsi M. Beckmann (2011), p. 5.

que jamais soit évoquée la trahison en 175 d'Avidius Cassius, gouverneur d'Asie, qui mettait l'Empire lui-même en péril. Confrontées aux documents juridiques et archéologiques<sup>1</sup>, ces pages sont bien décevantes pour comprendre la pratique et le bilan du pouvoir impérial. Finalement, c'est seulement *en postulant* l'attribution à l'empereur Marcus Aurelius Antoninus, mort en 180, qu'on peut poser un *terminus post quem* pour le texte. Quant au contexte géographique de la rédaction, il est indécidable, étant à peine suggéré par deux annotations (« Écrit au pays des Quades, près du fleuve Gran » et « Écrit à Carnuntum ») présentes seulement dans l'édition *princeps* (en tête des livres II et III), annotations invérifiables puisque – on le verra – le manuscrit correspondant à cette édition a disparu.

Que la date et le mode de composition restent hypothétiques, passe encore ; c'est, après tout, l'attribut de beaucoup de textes antiques. Mais il y a pire : jusqu'à nos jours, personne n'a pu donner de garanties sur l'authenticité du titre non plus que sur l'attribution de ces pages à Marc Aurèle. Ni la couleur philosophique générale du texte, ni sa rédaction en grec, ni l'aspect autobiographique n'autorisent à eux seuls l'attribution à un empereur romain particulier. Auguste et Hadrien ont rédigé une exhortation à la philosophie et, d'après Suétone, l'empereur Claude aurait écrit des livres d'histoire en grec, ainsi que huit volumes d'autobiographie.

L'enquête sur les sources fait apparaître quelques postulats fantômes et la faiblesse des sources secondaires.

---

1. Pour les sources juridiques, voir M. Morabito (1981) et P.A. Brunt (1998) ; pour l'étude de la colonne Aurélienne : J. Scheid et V. Huet (2000).

Que nous apprennent les manuscrits ? Xylander, qui traduit le texte grec en latin dans l'édition *princeps* (1559), s'attribue expressément l'imposition du titre dans sa préface de la seconde édition (1568) ; dans le manuscrit *Vaticanus Graecus 1950*, rien n'indique que l'ouvrage soit de Marc Aurèle, sinon la notule « De l'empereur Marc » entre le livre XI et le livre XII, notule qui, si elle a bien existé dans l'archétype, conforte notre impression que nous avons affaire à un *patchwork*. Il est très difficile d'imaginer la transmission du texte attribué à l'empereur après sa mort. Comme trop souvent, nous restons peu satisfaits des indices livrés par la tradition<sup>1</sup>. La question de la naissance et de la préservation du texte a suscité une foule d'hypothèses qui s'apparentent toutes au roman. Pour reprendre les termes de Pierre Hadot, « on pourrait imaginer » – mais imaginer seulement – bien des choses : la « conversion à la philosophie », l'influence d'un certain Junius Rusticus qui aurait été lui-même élève d'Épictète<sup>2</sup>, Marc Aurèle écrivant sous sa tente au soir des batailles (Renan), sa famille « gardant jalousement ce travail de la pensée la plus intime » (G. Loisel), les tablettes préservées par son gendre Pompéianus, à moins que ce ne soit par son ami Victorinus, par sa fille Cornificia, par un esclave secrétaire... Et comment être sûrs qu'il s'agit, à chaque séquence, des

---

1. Pour plus de détails sur l'histoire du texte et la tradition manuscrite, je renvoie à l'étude de M. Ceperina (2012). La précision des informations, l'équilibre des critiques et les hypothèses qu'il formule orientent le lecteur vers la prudence – seule alternative au pessimisme total.

2. « Hypothèse séduisante mais difficilement vérifiable », reconnaît P. Hadot (1998), Introduction, p. LXXXIX.

pages mêmes que nous lisons aujourd'hui ? Mais n'est-ce pas le sort de beaucoup de textes antiques, pour lesquels on déplore l'absence d'originaux et l'impossibilité de figurer la généalogie par un *stemma*<sup>1</sup> ?

Disposons-nous de témoignages extérieurs ? L'empereur Julien (le fameux Julien l'Apostat) admire Marcus mais ne cite pas le texte. Lorsque, dans son discours de 364 adressé à l'empereur Valens, le philosophe Thémistius fait vaguement allusion aux « préceptes » (*paragelmata*) attribués à Marcus<sup>2</sup>, il est difficile d'y voir la référence à un ouvrage constitué. Des informations plus précises se succèdent au X<sup>e</sup> siècle à Byzance : l'une est la lettre de l'évêque Aréthas écrivant (vers 907) à Démétrios, métropolite d'Héraclée, pour lui offrir la copie d'un texte qu'il désigne de façon générique « *Les écrits éthiques* » de Marcus « *adressés à lui-même* »<sup>3</sup> – cette copie malheureusement a disparu, comme l'original. Une autre information date de la fin du même siècle, dans une compilation byzantine connue sous le nom de *Souda* : il y est question d'une œuvre (non intitulée) de Marcus Aurelius en douze livres, et dans la même compilation sont donnés plusieurs fragments correspondant à des passages du texte que nous connaissons (mais seulement cinq sur vingt-neuf sont nommément attribués). Pierre Hadot reconnaît qu'« on peut légitimement penser que la *Souda* n'a connu les *Écrits pour lui-même*

---

1. Ainsi concluait prudemment G. Cortassa (1984), approuvé par P. Hadot et C. Luna (1998) et récemment par M. Ceporina (2012).

2. Thémistius, *Orationes*, 6 (H. Schenkl et G. Downey, p. 121, 4).

3. L.G. Westerink, p. 305. Voir la traduction et le commentaire qu'en fait P. Hadot (1998) dans son Introduction, p. XIX-XXII.

que dans une anthologie<sup>1</sup> » ; le même soupçon peut aussi s'appliquer à l'allusion « au livre de Marcus » dans un poème de l'*Anthologie palatine* (XV, 23).

Reprenant et corrigeant le constat pessimiste de Joachim Dalfen (1979) dans l'édition Teubner, la récente et experte étude de Matteo Ceperina souligne les difficultés rencontrées pour étudier cette transmission. Tout respectueux qu'il est des travaux des philologues l'ayant précédé, il n'en laisse pas moins paraître des doutes sur l'existence d'un ouvrage constitué et d'un auteur (au sens moderne des termes)... avant la Renaissance.

## LE « MANUSCRIT TROUVÉ » À HEIDELBERG ET LA CONSTITUTION D'UNE VULGATE

Rien en effet ne vient garantir la nature du texte qui circulait dès le X<sup>e</sup> siècle : peut-être n'était-ce que la copie d'une ou de plusieurs anthologie(s), savoir anonyme partagé par une communauté de lettrés. L'hypothèse maximale (proposée par Ceperina) est celle d'un archétype commun, de constitution inconnue, dérivant de la copie qu'aurait faite Aréthas et dont seraient issues deux traditions. L'une est celle des théologiens chrétiens, figurée par le plus ancien manuscrit complet (*Vaticanus Græcus 1950*, du début du XIV<sup>e</sup> siècle) ; ce manuscrit (connu à partir du XVII<sup>e</sup> siècle) porte aussi la *Cyropédie* et les *Mémorables* de Xénophon, la dite « paraphrase chrétienne » du *Manuel* d'Épictète, un recueil des *Sentences* d'Épicure et le *Didaskalikos* d'Alcinoos ; on devine l'intérêt du copiste pour des textes antiques

---

1. P. Hadot (1998), Introduction, p. CLXXXVII.

sélectionnés pour leur tonalité morale pédagogique. D'une autre tradition (néoplatonicienne ?) aurait pu témoigner le manuscrit dit *Toxitanus*<sup>1</sup>, très vite disparu, et qui aurait servi en 1559 pour la première édition de Guilielmus Xylander : le *Toxitanus* semble avoir inclus aussi une *Vie de Proclus* (ou *Sur le bonheur*) par le néoplatonicien Marinus.

Le *Vaticanus* est bien plus corrompu et lacunaire que semble avoir été le manuscrit *Toxitanus*, surtout pour les derniers livres. Mais si le texte dérivé du *Toxitanus* semble meilleur, s'il est la plupart du temps intelligible, cela le rend-il pour autant plus authentique ? À partir du texte mentionné par Aréthas (texte dont nous ne savons rien, sinon qu'il était lisible), des fragments et des florilèges rédigés par des grammairiens byzantins ont pu circuler en abondance dans les deux siècles suivants, mais quels fragments, quels florilèges ? À quel moment s'est faite la distribution en livres telle que nous la connaissons ? Il est difficile de se prononcer d'après les fragments actuellement préservés au Vatican. Avant l'édition *princeps*, on rencontre chez quelques théologiens des citations du texte, mais elles sont anonymes et renvoient à des passages et non à un ouvrage : ainsi les nombreux fragments paraphrasés par le théologien crétois Joseph Bryenne (première moitié du XV<sup>e</sup> siècle)<sup>2</sup>. Anonymes encore les citations qu'en fait le grand humaniste théologien Johannes Reuchlin dans son dialogue en latin *Du verbe admirable* (publié en 1494)<sup>3</sup>. Comme vingt-trois

---

1. Le manuscrit sur lequel s'appuie la première édition est appelé *Toxitanus*, du nom du bibliothécaire qui l'aurait transmis à Conrad Gesner : Toxites (hellénisation de Schütz).

2. Cf. D.A. Rees (2000).

3. Cf. P. Vesperini et M. Ceperina (2015).



ans plus tard, les rares citations faites par le même Reuchlin dans son *Art de la Kabbale* sont attribuées et situées, elles font supposer qu'il possédait un manuscrit identique au *Vaticanus 1950*<sup>1</sup>, mais auteur et ouvrage sont encore dans les limbes. Pour valider sa fiction, Antonio de Guevara peut toujours faire croire aux très nombreux lecteurs de son *Livre d'or* qu'il a consulté « un manuscrit de Marc Aurèle », sans précision aucune.

Dans toute la production de textes à visées pédagogiques incluant des « dits » de Marc Aurèle depuis l'Antiquité, conseils au simple particulier ou « miroirs aux princes », comment déterminer le *corpus* authentique du texte ? Jusqu'où sont intervenus « les copistes comme auteurs » et les rhéteurs comme collecteurs de lieux communs (*topoi*) ? Nous pouvons au moins nous interroger, étant donné les problèmes que pose aux historiens la vulgate dont nous disposons.

### *L'œuvre d'un grand éditeur*

Une chose est sûre : *tel que nous le connaissons*, c'est en 1559 que le texte grec paraît à Zurich, accompagné d'une traduction latine, sous l'égide de l'excellent humaniste et naturaliste Conrad Gesner. Par rapport aux textes d'autres auteurs (Aristote, Plutarque) dont cet éditeur de génie patronna l'édition, il nous faut considérer le caractère très particulier du texte qu'il présentait dans son épître dédicatoire<sup>2</sup>.

---

1. Cf P. Hadot (1998), Introduction, p. CLXXXVIII-CXC.

2. Cette épître dédicatoire (rédigée en grec) est adressée à Anton Werther von Beichlingen. Pour l'importance de ces épîtres, voir A. Blair (2017).

Les spécialistes qui établissent, traduisent et étudient les textes antiques savent combien le problème de leur transmission est important. Pendant les treize siècles qui séparent la composition des ouvrages de Platon et d'Aristote des premières versions manuscrites que nous en avons, il a pu se passer bien des choses : corruption du texte du fait de l'impéritie des copistes, inclusion de gloses dans le texte, attribution aux auteurs considérés de textes apocryphes postérieurs (les attributions de textes antérieurs ont dû être rares), par exemple sur la foi d'une proximité doctrinale. Mais l'incertitude que ces questions font peser sur l'authenticité du texte n'est généralement pas excessive, ne serait-ce que parce que d'autres textes, de toutes natures, témoignent de l'existence et de la fortune des grandes œuvres de l'Antiquité. Pour Platon et Aristote, cette incertitude est fortement réduite grâce à l'énorme *corpus* de leurs commentateurs anciens.

Il n'en va pas de même pour le texte attribué à Marc Aurèle. D'un côté, Gesner disposait d'un unique manuscrit grec complet mais assez négligé, sans titre ni auteur, sans divisions en livres et chapitres (qu'à cela ne tienne, Gesner était un grand fournisseur de « divisions », travail qu'il avait déjà accompli pour d'autres ouvrages) ; d'un autre côté, il pouvait compter sur une figure légendaire : celle d'un empereur paré de toutes les vertus, donné comme ami de la philosophie. Pourquoi celui-ci n'aurait-il pas écrit celui-là ? Les avantages idéologiques d'une telle attribution, montrant le monde antique païen « travaillé » par des aspirations chrétiennes, sont tellement obviés qu'il a dû être difficile d'y résister.

De nos jours, cette première édition revêt une importance particulière : c'est elle qui a fait largement découvrir le texte au public européen ; mais, surtout, une fois

perdu le manuscrit sur lequel elle s'appuie (perte déplorée par le traducteur Xylander dès la deuxième édition à Bâle en 1568), l'édition *princeps* restera le principal témoignage à mettre en regard avec l'unique manuscrit contenant le texte complet (*Vaticanus Graecus* 1950) qui, lui, ne sera connu qu'à partir des traductions qu'en donnèrent le cardinal Francesco Barberini (1675) et, au siècle suivant, le Français Pierre de Joly (1770). Dans le cas de leçons divergentes, la confiance relative à accorder aux deux manuscrits reste un problème pour les exégètes contemporains, si l'on tient compte, comme le dit l'un d'entre eux, de « l'aura de vénération superstitieuse accompagnant généralement les reliques<sup>1</sup> », qui a accru le prestige du *Vaticanus* au détriment de l'édition *princeps*.

Loin de moi l'idée de remettre en cause la compétence et l'honnêteté du maître d'œuvre de l'édition de 1559. Il faut même s'incliner devant son audace : il est largement responsable du texte que nous connaissons. C'est par lui que l'ensemble informe est intitulé, attribué, divisé, éclairé par des notes. Avant son édition, on ne dispose de rien de décisif concernant l'existence et la nature des « écrits » de Marc Aurèle. Aucun accord sur la signification des traces, mentions et titres transmis dans l'Antiquité : on attribuait à l'empereur des lettres, des conseils, des préceptes<sup>2</sup>, mais avait-il rédigé ceux-ci ou étaient-ils seulement transmis indirectement ? C'est précisément ce manque d'information exacte qui avait permis pendant

---

1. M. Ceperina (2007), p. 134.

2. Sur l'incertitude concernant le sens de termes comme *praecepta* et *paragelmata*, voir l'Introduction de P. Hadot (1998), p. XVI-XVII.

trente ans l'énorme succès du *Livre d'or de Marc Aurèle* d'Antonio de Guevara. Et, paradoxalement, c'est la large diffusion de ces faux qui a préparé le public à concevoir un Marc Aurèle auteur et à recevoir l'édition de 1559. Remarquons d'ailleurs que le séduisant *topos* du « manuscrit trouvé », abondamment exploité au XVI<sup>e</sup> siècle pour valoriser un livre – qu'il corresponde ou non à une réalité –, n'est pas absent de la lettre de Conrad Gesner.

Aussi bien Gesner, qui présente le texte, que Xylander, qui le traduit, sont des garants de qualité. De 1537 à 1540, Gesner a enseigné le grec à de futurs théologiens à Lausanne. Il a aussi manifesté une expertise particulière en publiant une *Bibliotheca universalis* (1545) qui se donne comme le catalogue de tous les textes grecs, latins et hébreux existant à son époque. Il y signalait la présence d'un texte de Marc Aurèle à la Bibliothèque vaticane publié par les Alde, fameux éditeurs vénitiens (« *ex Aldi officina* »), texte que nous ne connaissons pas par ailleurs. Gesner a aussi contribué à l'édition des œuvres complètes d'Aristote. Il a traduit en latin et annoté (en 1557) la « lettre ouverte » en faveur des chrétiens (*Apologia pro christianis*), que l'apologiste Athénagoras d'Athènes aurait adressée à Marc Aurèle et à Commode, « vainqueurs des Arméniens et des Sarmates mais par-dessus tout philosophes<sup>1</sup> ». Dans son épître dédicatoire, Gesner donne des précisions destinées sans doute à compenser le *pedigree* incertain du texte. Il aurait obtenu le manuscrit de Michele Toxites, bibliothécaire en charge à Heidelberg de la grande collection d'Otto Heinrich, prince-électeur du Palatinat<sup>2</sup> et mécène éclairé. La collation du

1. M. Marcovich (1990), p. 21.

2. D'où la désignation alternative *Palatinus*, utilisée par certains éditeurs pour ce même manuscrit.

texte grec et sa traduction en latin ont été confiées au philologue Wilhelm Holtzmann (qui a hellénisé son nom en Xylander). Ce dernier est connu pour sa traduction latine de Dion Cassius (1558) ; il traduira aussi Plutarque dans la même période (*Vies* en 1560 et *Œuvres morales* en 1570). L'impression sera menée à bien à Zurich par le célèbre imprimeur, cousin de Conrad, Andreas Gesner.

Le texte grec avec sa traduction latine est savamment accompagné, « paré » pour ainsi dire : d'abord parce qu'il est assorti d'une œuvre néoplatonicienne qui aurait été présente dans le manuscrit, le *Proclus* de Marinus (ou *Sur le bonheur*), et dont le sujet est donné comme « apparenté » ; Gesner ajoute comme indices d'attribution les passages de la compilation byzantine de la *Souda* (une allusion à un ouvrage de l'empereur Marcus en douze livres et des passages attribués ou non qui correspondent avec le texte). Cependant, la question de savoir si les passages de la *Souda* sont « extraits » d'un ouvrage ou s'ils ont servi à le constituer n'est pas envisagée. Enfin, des notes sont rédigées, renvoyant à l'*Histoire Auguste* et parfois à la Bible. Xylander a intitulé et attribué le manuscrit « brut » en s'appuyant sur le témoignage de la *Souda* ; il l'a copié, amendé<sup>1</sup>, traduit en latin et parfois annoté. La division du texte est entreprise<sup>2</sup> (Gesner avait

---

1. Dans la deuxième édition (Bâle, 1568), le même Xylander se plaint de n'avoir plus le manuscrit à sa disposition pour apporter des améliorations.

2. La division moderne en livres et chapitres, commencée par Méric Casaubon, ne sera fixée qu'à partir de l'édition de Gataker (1675). Les subdivisions des chapitres datent de la deuxième édition Teubner, celle de H. Schenkl (1913).

déjà opéré ce travail pour un certain nombre d'ouvrages aristotéliens, par « souci de clarté »).

Tout est fait pour éclairer et cautionner la valeur historique et philosophique du texte. Certes la mise en forme n'est pas encore définitive. Le titre (dont, on l'a vu, Xylander se dit expressément responsable) est désormais décidé : les écrits « pour soi », en grec, deviennent les écrits de l'empereur « sur lui-même » ou « sur sa vie », en latin. Il est probable que les didascalies ajoutées en tête des premiers livres (« Écrit au pays des Quades près du fleuve Gran » et « Écrit à Carnuntum ») n'étaient pas plus présentes sur le manuscrit *Toxitanus* qu'elles ne le sont dans le *Vaticanus 1950* découvert au XVII<sup>e</sup> siècle. Mais l'« œuvre » est ainsi historiquement située. Il ne reste plus qu'à déterminer le « genre » auquel elle appartient et son objectif ; elle est même presque prête à devenir un texte de référence illustrant la doctrine stoïcienne, au même titre que les œuvres de Sénèque publiées par Érasme et le *Manuel* d'Épictète. Bien que le rédacteur supposé des *Pensées* ne se dise jamais stoïcien, le grand helléniste genevois Isaac Casaubon fut plus audacieux que Juste Lipse<sup>1</sup> : ce dernier se gardait bien de donner Marc Aurèle comme auteur stoïcien dans son *Introduction à la philosophie stoïcienne* (*Manuductio ad stoïcam philosophiam* [1604]). Casaubon, lui, cite Marc Aurèle comme référence stoïcienne dans son édition des *Satires* de Perse (1605)<sup>2</sup>.

---

1. Juste Lipse (1547-1606), philologue humaniste, traducteur de Sénèque et de textes sur la physique des stoïciens, cherchait à présenter l'éthique des stoïciens sous une forme acceptable pour un public chrétien.

2. Ainsi, dans son commentaire de la *Satire* III, Marc Aurèle est cité (II, 4 et X, 5) en compagnie de Sénèque et d'Épictète pour illustrer un thème stoïcien.

### *Un public préparé par un mythe multiséculaire*

L'initiative de Gesner répondait à l'attente du public. Revenons rapidement sur le contexte de l'apparition du livre et sur la « belle histoire » qui l'a précédé. Sans doute à des fins de propagande, le lieu commun du « prince philosophe » et lettré (sans pour autant qu'il soit encore donné comme auteur) s'était parfaitement établi dans les deux siècles qui ont suivi le règne de Marc Aurèle<sup>1</sup>. Pour son contemporain, le sophiste Aelius Aristide (dont les Italiens de la Renaissance traduisaient les discours en latin), Marc Aurèle est un beau modèle : il est l'empereur évergète versant des larmes sur le tremblement de terre de Smyrne<sup>2</sup>, le rival d'Alexandre le Grand ; pour Athénagoras d'Athènes, il est empereur, mais « par-dessus tout philosophe », capable par son esprit de justice et par ses connaissances de prendre la juste défense des chrétiens persécutés ; Marcus, « pratiquant toutes sortes de vertus », est retenu dans la liste très limitée des « bons princes » dans l'*Histoire Auguste*. Et, bien que sa réputation de clémence ait été écornée sous le règne de Constantin<sup>3</sup>, le neveu de celui-ci, l'empereur Julien,

---

1. Une bonne présentation du personnage de Marc Aurèle chez les historiens Dion Cassius, Hérodien, Aurélius Victor, dans le *De Caesaribus* et chez Eutrope est donnée dans G.W. Adams (2013), p. 213-240.

2. Aelius Aristide, *Orationes*, XX, 8 et 10, et Dion Cassius (c. 22-234), LXXII, 32, 3. Cf. l'étude de A. Hostein sur l'utilisation de ce *topos* littéraire (« *Lacrimæ principis* : les larmes du prince devant la cité affligée », p. 211-228, in M.-H. Quet (2006).

3. L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (voir *infra*, p. 30, note 4) mentionne pour la première fois les martyrs de Lyon et le martyr de Polycarpe à Rome, mais on peut douter de l'exactitude de l'historien propagandiste de l'entourage de Constantin : Polycarpe fut mis à mort en 155 et Marcus ne devint empereur qu'en 161.

écrivain à Thémistius en 361, désespérait toujours de rivaliser avec la vertu de Marcus <sup>1</sup>.

L'exemplarité morale de Marcus, affaiblie au moment de la christianisation du pouvoir et du développement de la martyrologie, fut réactivée sans peine à l'époque byzantine. La « belle histoire » du bon empereur qui a parcouru tout le Moyen Âge <sup>2</sup> s'épanouira à la Renaissance. Il faut bien de bons empereurs opposés aux mauvais afin d'instruire les princes. Grâce aux récits de l'*Histoire Auguste* <sup>3</sup>, s'est constitué le personnage du prince vertueux, modèle incontournable dans les ouvrages destinés à l'éducation des grands – et des moins grands – de ce monde. Machiavel (*Le Prince*, 1513) et Érasme, auteur de l'*Institution du prince chrétien*, destinée au jeune Charles de Habsbourg, et d'une *Histoire romaine* (1518), connaissent déjà Marcus Antoninus le philosophe. À la fin du même siècle, lorsque le pape Sixte Quint fait restaurer la colonne Aurélienne par Domenico Fontana et placer une statue de saint Paul à son sommet, on peut dire que l'Occident chrétien s'est définitivement approprié la figure de l'empereur idéal doué de sagesse pratique.

En revanche, la figure de l'empereur auteur *stoïcien* ne s'impose que bien plus tardivement. Selon Jill Krayer, spécialiste de la période, le livre n'acquiert pas même le

---

1. *Discours à Thémistius*, in *Julien l'Empereur*, G. Rochefort (1963), t. II, 1, et Ammien Marcellin, *Histoire romaine*, XVI, 5.

2. Significatif est le contenu du *Fabularius* (1273) de Conrad de Mure, recueil à succès de contes et légendes qui se déroule selon la séquence dieux/héros/rois de Rome/Marc Aurèle.

3. Plusieurs éditions se sont succédé entre la première à Milan en 1475 et celle d'Isaac Casaubon à Paris en 1603.



statut de « texte source stoïcienne » avant la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle ; il est en effet encore trop concurrencé par les nombreuses traductions en latin d'Épictète (le *Manuel* pendant tout le Moyen Âge, puis les *Entretiens* au début du XV<sup>e</sup> siècle). En raison de ses incertitudes théoriques, l'ouvrage attribué à Marc Aurèle ne pèse rien face à Sénèque (édité par Juste Lipse) et au livre X de Diogène Laërce (édité par Gassendi).

La première lecture (celle des humanistes byzantins) privilégiait tout simplement l'élaboration d'un consensus, d'une *koinè* morale. Pour eux, le texte fournissait un appui idéal dans le contexte d'un débat sur les fondements religieux du pouvoir et la possible conciliation entre pensée chrétienne et « sagesse » antique (générique, en quelque sorte). Dans ses *Scholies à Dion Chrysostome*, Aréthas sélectionnait parmi les écrits de Marc en sa possession les notions politiques assimilables par un esprit chrétien : justification de l'origine divine du pouvoir (« Tout coule d'en haut », II, 3)<sup>1</sup>, mise en parallèle récurrente de l'ordre cosmique et de l'ordre humain, parenté (*sungeneia*) entre l'homme et Dieu.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le postulat est toujours celui d'un progrès moral continu, partant de l'éveil des sagesse antiques et aboutissant à la société occidentale chrétienne. L'auteur tel qu'on l'imagine peut incarner un stoïcisme théoriquement faible, modeste<sup>2</sup>, soluble dans le christianisme. Sage, mais sans orgueil, il présente une forme d'humilité. Ses doutes sur les dogmes physiques

---

1. La formule des *Pensées* est rapprochée de Dion (*Orationes*, 32, 5).

2. Cf. Montaigne : « Ne soyez pas plus sages qu'il ne faut, mais soyez sobrement sages » (*Essais*, I, XIX, 29, « De la modération »).

s'accompagnent d'une confiance indéfectible dans la Providence. On est sensible aux traces d'une *religio perennis*, soutenues par les références à un dieu (un *theos* au singulier) et à un guide intérieur (le *démon*), dont la nature n'est pas claire<sup>1</sup> mais qui agit en tout cas sur la raison et la décision morale. Enfin et surtout – obsession d'un auteur ou hasard des compilations pédagogiques ? –, ces pages ressassent la nécessité d'une progression de l'individu – pour ne pas dire d'une conversion – aboutissant à l'acceptation de devoirs (*ta kathékonta*). Or on sait que depuis le IV<sup>e</sup> siècle la notion cicéronienne de « devoir », retravaillée et liée à l'idée de la position privilégiée de l'homme dans l'échelle des êtres, est un tremplin efficace : un petit saut interprétatif et l'on peut voir dans ce déisme une préparation au christianisme, admettre qu'une propédeutique à la sagesse prépare à la révélation. *Exit* le conflit entre la notion d'autonomie morale et la théologie de la grâce. L'impulsion est donnée, et cette interprétation va connaître de belles heures : le théologien Thomas Gataker (1675) la peaufinera avec des renvois aux Psaumes et aux Épîtres de Paul, scellant ainsi le rapprochement entre notre texte et la Bible ; les Dacier, Barberini, Pierre Daniel Huet suivront..., et plus récemment Pierre Hadot, s'appuyant sur les notions clés de « citadelle intérieure » et d'« exercices spirituels ».

Mais ce que Conrad Gesner ne pouvait prévoir à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ce sont les multiples interrogations

---

1. Assimilé à la raison et à l'intelligence (V, 27), le « démon » est donné comme une particule « divine » inhérente à l'homme (II, 1, 3 ; XII, 1, 5), ce qui peut correspondre à une définition stoïcienne (Diogène Laërce, VII, 151). Mais comment comprendre « divine » ?

qui ont suivi la présentation d'un Marc Aurèle sur le chemin de la grâce.

LES EMBARRAS DES HISTORIENS :  
LE BON EMPEREUR CHRISTIANISABLE  
PERSÉCUTEUR DE CHRÉTIENS ?

Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, on christianisait assez facilement certains auteurs païens : pour Dante, Stace était chrétien, et Sénèque le fut longtemps pour toute une tradition<sup>1</sup>. Mais le dossier traditionnel concernant les rapports de l'empereur avec les chrétiens contenait trop de pièces contradictoires pour permettre une christianisation totale comme celle qui s'était forgée pour Sénèque. Sous le règne de cet empereur célèbre pour sa justice, sa mansuétude, sa *philanthrôpia*, la tradition ecclésiastique rapporte des cas de persécution contre les chrétiens, en particulier le procès et la mort de Justin, martyr à Rome, et le terrible massacre des « martyrs de Lyon » (parmi lesquels sainte Blandine)<sup>2</sup>. Comment concilier la sauvagerie de ces épisodes avec l'élévation morale reconnue des *Pensées* de Marc Aurèle ? Ni Farrar

---

1. Cette légende s'appuie sur une correspondance mythique entre Sénèque et saint Paul, déjà dénoncée en 1529 par Érasme, dans sa lettre-préface de la deuxième édition des œuvres de Sénèque ; A. Momigliano (1950) voyait Giovanni Colonna, l'ami dominicain de Pétrarque, comme le faussaire.

2. Cf. *Lettre des martyrs de Lyon et de Vienne*, rapportée par Eusèbe de Césarée dans son *Histoire ecclésiastique* (V, 1).

ni Wilamowitz n'ont répondu à la question<sup>1</sup>. La thèse du « païen à la recherche de Dieu » s'écroule.

Devant la contradiction patente entre « faits » et mots, impossible de se satisfaire du classique argument de la raison d'État, en s'appuyant sur des exemples historiques et en évoquant la pratique de répressions violentes, tortures et autres exactions par des États dont les valeurs morales ne sont pas pour autant mises en doute. L'exemplarité peut-elle s'accompagner d'inhumanité ?

La persécution s'est-elle vraiment « rallumée » à cette époque, comme l'affirme l'*Histoire Auguste* ? Comment comprendre toutes les explications du fameux épisode de la « pluie miraculeuse<sup>2</sup> », successivement attribué au dieu égyptien Arnouphis (Dion Cassius), à Zeus (*Oracles sibyllins*), aux prières de la légion chrétienne (d'après la prétendue « lettre de Marc Aurèle » donnée par Tertullien), et, pour finir, au « théurge » Julien fils dans la *Souda*<sup>3</sup> ? Comment expliquer que Marc Aurèle, donné comme persécuteur des chrétiens par Eusèbe<sup>4</sup>, soit leur protecteur pour Méliton, Athénagoras et Tertullien<sup>5</sup> ?

1. Je renvoie au livre de Frederic William Farrar (1868). Sa thèse d'un Marc Aurèle « en quête de Dieu » fut reprise par U. von Wilamowitz (1931) dans sa célèbre conférence à l'Académie de Berlin.

2. Cet épisode de la guerre contre les Quades correspond à la scène XVI sur la colonne Aurélienne.

3. *Souda*, n° 434.

4. Eusèbe (265-339), évêque de Césarée en Palestine, proche conseiller de Constantin, est l'auteur de plusieurs ouvrages défendant la supériorité philosophique du christianisme sur les théologies païennes. Il introduit dans son *Histoire ecclésiastique* (V, 1) le récit des martyrs de Lyon.

5. Méliton de Sardes, Athénagoras d'Athènes et Tertullien de Carthage sont des apologistes chrétiens de la seconde moitié du II<sup>e</sup> siècle qui évoquent la sagesse protectrice de l'empereur.

Comment comprendre que l'ouvrage d'« un persécuteur des chrétiens » puisse avoir été jugé par Aréthas comme un « livre divin » et par le cardinal Barberini comme de « vivifiantes semences » ? qu'il ait été admiré par Huet, évêque d'Avranches, et par les clercs de l'époque victorienne, et banalement lu, étudié, annoté dans les couvents (d'augustins, de bénédictins, de jésuites et de rédemptoristes) <sup>1</sup> ?

La première stratégie des historiens affrontant le problème de la persécution fut de minorer la responsabilité du pouvoir impérial par rapport à celle des pouvoirs locaux (le préfet de Rome pour Justin, le légat des trois Gaules <sup>2</sup> pour les martyrs de Lyon) : argument faible, si l'on admet que le préfet de Rome présidant au procès de Justin est ce même Junius Rusticus, stoïcien notoire dont le livre I fait l'éloge <sup>3</sup>, le même auquel, d'après l'*Histoire Auguste*, Marc Aurèle fit élever des statues après sa mort ; d'ailleurs, si l'on suit Eusèbe, l'empereur a bien partagé la responsabilité du martyre de Lyon, ayant été consulté et ayant répondu par *rescrit* – comme auparavant Trajan l'avait fait à Pline et Hadrien à Minucius Fundanus.

On a couramment évoqué le caractère « asocial » du christianisme naissant. Geoffrey de Sainte-Croix note que la soumission du gouverneur local aux excès de l'opinion publique était justifiée par les juristes conseillant d'obéir aux circonstances <sup>4</sup>. On a aussi soutenu que le

---

1. G. Loisel (1927), p. 25.

2. Le légat propréteur gouverne une province importante au nom de l'empereur et assume en particulier des tâches juridiques.

3. I, 7. Rusticus fut préfet de Rome de 163 à 168.

4. Cf. G.E.M. de Sainte-Croix (2006), p. 121-122 : il renvoie aux conseils de Proculus, juriste du I<sup>er</sup> siècle (*Digeste*, I, 18, 12).

maintien de l'ordre public et de la coutume ancestrale (*mos majorum*) était en accord avec la vision conservatrice de l'exercice du pouvoir des stoïciens. Les épisodes violents ont été envisagés comme des réactions locales aux excès apocalyptiques des montanistes, nouvelle secte originaire de Phrygie dont l'influence se serait étendue à Rome et en Gaule<sup>1</sup> : le *pogrom* de Lyon pourrait avoir résulté d'une coïncidence malheureuse entre le rassemblement dû à l'assemblée des trois Gaules, organisé autour du culte impérial, et l'afflux de chrétiens sur les mêmes lieux en raison d'un synode concernant la « nouvelle prophétie » du montanisme.

On a par ailleurs pensé<sup>2</sup> à l'effet dévastateur d'un sénatus-consulte accordant aux prêtres du culte des trois Gaules l'économique substitution de condamnés à mort aux gladiateurs qu'on achetait à prix d'or pour les fêtes rituelles. Comme ces explications, individuellement ou prises ensemble, n'apparaissent pas totalement satisfaisantes, on a été jusqu'à mettre en doute la datation donnée par Eusèbe pour les événements de Lyon<sup>3</sup>.

Le lecteur moderne souhaiterait que le texte des *Pensées* dissipe les obscurités et les incohérences de la tradition concernant les rapports entre pouvoir et religions sous Marc Aurèle. Malheureusement, le texte, loin d'éclairer cette question, la complique. Il a semblé utile

---

1. Les montanistes, inspirés par le Paraclet (l'Esprit saint), prophétisaient un retour imminent du Christ. Sur le problème du montanisme, voir en particulier M. Sordi (1961) et (1965), p. 171-174 et 465-468, W.H.C. Frend (1965) et W. Tabernee (2007).

2. Cf. J.H. Oliver et R.E.A. Palmer (1955).

3. T.D. Barnes (1978) envisageait la possibilité d'une date postérieure à la mort de Marc Aurèle.

de verser au dossier le passage XI, 3, en l'interprétant comme une critique visant particulièrement la « gesticulation théâtrale » des martyrs chrétiens.

Quelle âme que celle qui est prête à se libérer du corps dès qu'il le faudra, qu'il lui faille s'éteindre, se disperser ou se maintenir ? Cette attitude procède d'un jugement individuel (*idikè krisis*), non pas d'une *simple disposition au combat* (*parataxis*) [comme les chrétiens]. La démarche est réfléchie, digne et sans gesticulation théâtrale en sorte d'être persuasive.

Le débat qui s'ensuit n'est pas concluant. Comment comprendre le grec *parataxis* et l'incise « comme les chrétiens » ? S'agit-il d'une incise authentique de l'auteur (comme l'ont pensé Sordi, Lameere, Rist et Birley) ou d'une glose tardive (selon Haines, Farquharson, Brunt) ? Le terme *parataxis* correspond-il à l'« obstination » (avec rappel de l'usage d'*obstinatio* par Pline<sup>1</sup> à propos des chrétiens) ? Ou faudrait-il y voir l'« opposition », l'« esprit de corps », l'« entraînement militaire » ? D'après le contexte, le reproche porte sur l'absence de rationalité, sur la posture théâtrale face à la mort, opposées au choix réfléchi individuel (*idikè krisis*) ; on a donc voulu rapprocher ce passage d'une page d'Épictète<sup>2</sup> évoquant l'absence de crainte des « Galiléens » devant la mort par un effet d'« égarement de l'esprit » ou « par *ethos* ». Mais à ce point, nouvelle difficulté : comment comprendre *ethos* (attitude ? marques extérieures d'une disposition éthique ? habitude ?) ? Une chose est sûre : la critique de

1. *Lettres*, X, 96, 3.

2. *Entretiens*, IV, 7, 6.

la théâtralité dans la mort liée à la *philotimia* (recherche excessive de renommée) est une tradition très ancienne et n'était certainement pas réservée aux martyrs chrétiens. Lorsque Lucien critique le cynique Pérégrinos pour la planification du spectacle de sa crémation<sup>1</sup> et lorsque, bien avant lui, Tacite<sup>2</sup> réproouve les morts ostentatoires, ils suivent, somme toute, une tradition socratique.

C'est toujours avec « une prudence méfiante<sup>3</sup> » qu'il faudrait considérer un discours sur la persécution, sans préjuger de la réalité de celle-ci : telle est la précaution minimale adoptée par Candida Moss. Mais à côté des avantages de ce principe de méthode, il faut en mesurer les dangers. Lorsqu'on examine de façon sceptique les écrits collectés par les victimes (« apologies » authentiques ou forgées, « récits » de martyres et « décrets de persécution »), on débusque le problème global de la datation qui ne relève pas seulement d'un souci d'érudition. Une fois soupçonnés d'être réécrits en fonction d'enjeux religieux et politiques postérieurs (à partir du règne de Constantin), ces récits perdent le statut de témoignages impeccables. Ils deviennent les éléments d'un « discours de la persécution » du christianisme institutionnalisé. Et, en fonction du traitement qu'un historien adopte pour ces nouvelles « données », il peut être accusé de « régression » vers la théorie de Gibbon (l'Église ruinant l'Empire) – ou, pire, de révisionnisme sulfureux. Mais le risque vaut la peine d'être couru. Et pourquoi ne pas étendre le même principe de méthode aux textes attribués par la tradition aux « persécuteurs » ?

---

1. *Vie de Pérégrinos*, 18.

2. *Vie d'Agricola*, 42, 6, « *ambitiosa morte* ».

3. C. Moss (2012), p. 106. Cf. C. Moss (2013).



- VIII, 5 (1) ; VIII, 6 (1) ; VIII, 46 (2) ; VIII, 50 (2) ; IX, 1 (1), (2), (4), (9) ; IX, 35 (1) ; X, 6 (3) ; X, 8 (2) ; X, 11 (2) ; X, 20 ; XI, 5 ; XI, 13 (4) ; XII, 23 (3) ; XII, 26 (1) ; XII, 32 ; (*nature de l'homme*) III, 4 (7) ; IV, 49 (5) ; V, 1 (3) ; V, 3 (2) ; VIII, 1 (6) ; VIII, 7 (2) ; X, 2 ; (*art, productions de la nature*) III, 2 ; V, 8 ; VI, 36 ; VIII, 50 ; IX, 1 (2), (3) ; XI, 10.
- palingénésie** : VII, 19 ; XI, 1.
- providence** (*pronoia*) : II, 3 (1) ; II, 11 (2) ; IV, 3 (5) ; VI, 10 (1) ; IX, 1 (10) ; XII, 1 (2) ; XII, 14 (1), (3) ; XII, 24 (1).
- retraite** : IV, 3 (1), (2) ; IV, 9 ; X, 5.
- rêves** : I, 17 (8) ; VI, 31 ; IX, 27.
- sociabilité** : III, 4 (3) ; VI, 30 (4) ; IX, 9 (6) ; IX, 23 ; XI, 8 ; XI, 18 (1) ; XI, 21.
- souffle** (*pneuma*, parfois *pneumation*) : II, 2 (1), (3) ; IV, 3 (6) ; V, 33 (6) ; VI, 38 (2) ; VIII, 25 (4) ; IX, 2 ; IX, 36 (2) ; X, 7 (5) ; XI, 20 (1) ; XII, 3 (1), (3) ; XII, 14 (5) ; XII, 30 (5).
- sphère** : VIII, 41 ; XI, 12 ; XII, 3.
- stoïciens** : [citation] V, 10 (1).
- « **sympathie** » (*sympatheia*) : V, 26 ; V, 27 ; VI, 38 ; IX, 9 (9).
- théâtre** : III, 8 ; VII, 3 ; IX, 24 ; X, 27 ; XI, 1 ; XI, 6 ; XII, 36.
- tragique** : I, 6 (2) ; III, 7 ; III, 8 ; V, 29 ; IX, 29 ; XI, 3 ; XI, 6 ; XII, 36.

## TABLE

|  |     |
|--|-----|
| <i>Présentation</i> .....                    | 7   |
| <i>Avertissement de la traductrice</i> ..... | 49  |
| <br>   |     |
| Livre premier .....                          | 51  |
| Livre II .....                               | 67  |
| Livre III.....                               | 79  |
| Livre IV .....                               | 93  |
| Livre V .....                                | 117 |
| Livre VI.....                                | 141 |
| Livre VII.....                               | 167 |
| Livre VIII .....                             | 195 |
| Livre IX.....                                | 221 |
| Livre X .....                                | 245 |
| Livre XI .....                               | 267 |
| Livre XII.....                               | 289 |
| <br>   |     |
| <i>Bibliographie de référence</i> .....      | 307 |
| <i>Index des notions</i> .....               | 321 |

Cet ouvrage a été mis en pages par  
Pixellence (59100 Roubaix)

N° d'édition : L.01EHPN000748.N001  
Dépôt légal : janvier 2018